Avis de taxe foncière

Par computer

Bonjour,
Que signifie les indications sur l'avis de taxe foncière près des noms: PROP/INDIV? Peut-il s agir de personnes dont l'une est nu-propriétaire et l'autre usufruitière ou est-ce forcément deux propriétaires a part entière ? Merci.

Par ESP

Bonjour
Vous avez la bonne réponse
L'administration fiscale indique ce qu'elle connaît, en l'occurrence, qu'il y a démembrement de propriété, tout ou une partie étant en nue-propriété, donc il y aurait un usufruitier.